



CONSULTATION MAÎTRISE D'OEUVRE

PROCEDURE ADAPTEE – ART 28

AVIS D'ATTRIBUTION

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de deux ateliers de 400m² et d'un atelier de 700 m².

Caractéristiques principales : mission de l'EQS à l'AOR

Attributaire

Groupeement Boplan-Bodreau – 49000 - taux d'honoraires de 5,80%